



# Contre l'ensemble de la politique antisociale de Hollande

## Reprenons la bataille des retraites là où on l'a laissée en 2010

Pour sa « réforme » des retraites, le gouvernement a pris son temps. Pour mieux dire, il a ménagé ses effets. Quatre mois de préparation, de manipulation de l'opinion en soufflant le chaud et froid pour arriver au tiède. Dans quel but ? De plus en plus clairement : Entériner définitivement la loi Balladur, la loi Fillon et la loi Woerth-Sarkozy, éteindre le souvenir et l'actualité de la mobilisation massive de 2010. Le pouvoir voudrait que les manifestations du 10 septembre, 8 jours avant la présentation de son projet de loi, rentrent dans une logique de cogestion de sa « réforme », de témoignage. Tout au contraire, elles peuvent et doivent marquer le début d'un mouvement de fond faisant aboutir les mobilisations de masse de 2010 contre Woerth et Sarkozy.

Plus personne ne se fait d'illusion sur un « changement » de politique avec Hollande. **Il enfonce le pays dans l'austérité, sous l'égide du capital et de l'Union européenne.** Le rejet de cette politique est massif mais le gouvernement est parvenu jusqu'à présent à suivre sa feuille de route. La loi pour faciliter les licenciements (ANI) a été facilement adoptée en avril grâce à la collaboration de la CFDT, malgré les quelques manifestations organisées sporadiquement (avant un début de réconciliation syndicale).



Mais la nouvelle phase de la casse du système de retraite pourrait être une autre affaire. Le pouvoir le sait. **La défense des retraites a occasionné les plus grandes mobilisations des 10 années de pouvoir de droite :** en 2003 contre la loi Fillon, en 2007 les importantes grèves à la SNCF, à la RATP, à EDF et GDF contre la casse de leurs régimes, en 2010 les dix millions de manifestants, soutenus par plus de 70% de la population, contre Woerth et Sarkozy. Sur le fond, depuis 2010, les conditions du rapport de force n'ont pas changé. Sarkozy a fait passer sa loi, mais il n'a pas gagné la bataille des idées.

Si Sarkozy l'a emporté, il l'a dû grandement à la diversion électorale. Au lieu de rechercher une victoire au prix de la lutte, la bataille a été déviée vers le résultat des présidentielles de 2012. Le PS et ses alliés ont fait preuve d'une hypocrisie maximale en participant aux manifestations. Certains syndicats appelaient à « une autre réforme », supposant une autre majorité. Début 2012 encore, les candidats de « gauche » osaient participer à un meeting de la CGT sur les retraites en promettant à tous vents.

**Le plus gros cadeau au patronat depuis 15 ans, 20 milliards d'euros par an, le « Crédit d'impôt compétitivité » (CICE), payé par l'augmentation de l'impôt le plus injuste, la TVA, a été voté en catimini fin 2012, sans véritable opposition.**

Porter l'âge du départ en retraite à 62 ans est injustifiable quand il y a 4 millions de chômeurs.

La comédie est terminée. Hollande n'a retouché la loi Woerth que pour quelques cas de carrières longues mais l'orientation reste la même. Ce constat doit inciter les organisations à contrer le climat de résignation, entretenu depuis l'avènement de Hollande, à reprendre la lutte de 2010. L'actuelle « réforme » Ayrault des retraites a pour but principal d'exorciser cette perspective. Une « réforme » venant de « gauche », sans grand remous syndicaux, sinon des « journées d'action » de principe : voilà qui pourrait couper court à la reprise d'un mouvement d'ensemble dans la suite de 2010, voilà qui entérinerait définitivement les lois scélérates de Fillon et Woerth.

*Il n'y a pas à être « soulagé » de la relative « modestie » des annonces du premier ministre.*

Les prélèvements supplémentaires sont parfaitement injustifiés. Il est inacceptable d'augmenter les cotisations sociales des salariés quand le patronat bénéficie de 30 milliards d'euros d'exonérations. Le patronat se voit promettre, à nouveau, des déductions de cotisations, dès 2014, sur le dos des allocations familiales. **Qui va payer ? Les familles, les salariés qui subiront une hausse prévisible de la CSG, habilement reportée.**

L'allongement de la durée de cotisation à 43 ans en 2035 pénalise à terme la jeunesse. Immédiatement il valide l'augmentation en cours que les salariés subissent, dans la suite de la loi Fillon. La durée de cotisation augmente et doit atteindre 41 ans et 3 trimestres en 2020. **Ayrault après Fillon et Woerth veut casser le lien entre les salariés et le système solidaire : la cotisation sociale. Rappelons-le, défendons ce fondement !**

Les contreparties avancées n'ont rien de social. Le système de « points-pénibilité » ne correspond pas à aucune amélioration, aucune réparation pour les salariés esquivés au travail. Au mieux, ils subiront juste un peu moins le report de l'âge de départ. Le dispositif représente également le contraire de la prévention et de la limitation des travaux pénibles.

### **Pas de report de l'âge de départ, assure Ayrault ? Mais il est en cours ! Jusqu'à 62 ans !**

Les retraités sont une nouvelle fois fortement mis à contribution, pour 2,7 milliards d'euros avec le durcissement de leur imposition et le report de la revalorisation des pensions dans l'année (sans parler des complémentaires).

**Le gouvernement espère que l'allongement de la durée de cotisation paraîtra lointain, que les retraités, préparés à pire, seront peu mobilisés, que les salariés prendront la hausse des cotisations pour un moindre mal, par rapport à la CSG. Des syndicats commencent à afficher leur soulagement. Medef et droite surenchérisent. Tout cela s'inscrit dans le jeu de rôle. Tout est organisé pour que l'on oublie les lois Fillon et Woerth en pleine application.**

Les mesures annoncées pour les femmes sont de l'ordre de la diversion (le plafonnement des réversions et la suppression de la demi-part pour les parents ayant élevé des enfants ne sont pas remis en cause).

Le gouvernement a aussi pris soin de décaler la « réforme ferroviaire » contre le service public de la SNCF, pour éviter une convergence des luttes...

**De la défaite de 2010, nous retenons une autre leçon. L'absence de mouvement continu, avec ces journées espacées sans grève, l'absence de revendications concrètes immédiates, comme le retrait du projet de loi, le flou dans la diversité des propositions de fond ont contribué à laisser passer la loi. Aujourd'hui, l'illusion électorale retombée, communistes, nous appelons à un mouvement offensif et clair, dès la manifestation syndicale du 10 septembre. Il ne s'agit pas de manifester une opposition de témoignage mais de préparer une offensive d'ampleur, sur les retraites, comme contre l'ensemble de la politique austéritaire du pouvoir.**

## **Demandons en priorité :**

- le retrait des propositions Ayrault,
- le rétablissement de la retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles
- la diminution de la durée de cotisation vers 37,5 annuités (la durée moyenne des carrières est de 37,1 ans)
- la suppression des 30 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales
- la suppression du « Crédit d'impôt compétitivité » et de ses 20 milliards d'euros au patronat.